



# Projet Pédagogique

## TROISVAUX

## HIVER 2026

# INTRODUCTION

L'Accueil Collectif de Mineurs (ACM) de Troisvaux s'inscrit dans une démarche éducative complémentaire à celle de la famille et de l'école. Il accueille des enfants sur des temps extrascolaires, en leur proposant un cadre sécurisé, structuré et bienveillant, favorisant leur épanouissement personnel et social.

c

# INTRODUCTION

Ce projet pédagogique définit les orientations éducatives mises en œuvre au sein de l'ACM de Troisvaux. Il sert de document de référence pour l'équipe d'animation afin d'assurer une cohérence dans les pratiques éducatives et de garantir un accueil de qualité, en accord avec le projet éducatif et les valeurs de la structure. L'équipe d'animation s'engage à proposer des activités adaptées à l'âge, aux besoins et au rythme des enfants, dans un cadre favorisant l'autonomie, la vie collective, l'expression de chacun et le respect mutuel.



# TERNOIS COM

La Communauté de communes du Ternois est habilitée par la Direction départementale de la Cohésion sociale en tant qu'organisateur d'accueils de loisirs. À ce titre, elle sollicite les communes du territoire pour la mise à disposition de leurs locaux, afin de favoriser le développement et l'accessibilité des loisirs en milieu rural.

À travers son service jeunesse, Ternois Com a pour mission de promouvoir et de développer les activités de loisirs, les services éducatifs et l'offre culturelle (accueils de loisirs, ludothèque, formations BAFA et BAFD, etc.) à destination des enfants et des familles du territoire. Cette action s'adresse en particulier aux publics ruraux ne disposant pas d'un accès direct et facilité à ce type de services.

# **TERNOIS COM**

L'agence principale du service jeunesse  
est située :

Parc du Moulin  
400 rue de Maisnil  
Herlin-le-Sec - 62130

Différentes agences se trouvent dans le  
Ternois :

Auxi-le-Château

Frévent

Pernes-en-Artois

# PROJET EDUCATIF DU TERRITOIRE

L'éducation est un enjeu collectif majeur. Elle dépasse la transmission des savoirs pour devenir un espace de partage, d'échange et de construction, permettant aux jeunes de développer leur autonomie, leur liberté et leur identité.

Ce projet s'inscrit dans une dynamique collective portée par l'ensemble des acteurs éducatifs et les jeunes eux-mêmes.

## ÉPANOUISSLEMENT

Apprentissage  
Bien-être  
Confiance

**SOLIDARITÉ**  
Esprit d'équipe  
Coopération  
Entraide

**CITOYENNETÉ**  
Environnement  
Vivre ensemble

# PROJET EDUCATIF DU TERRITOIRE

## AXE 1 : Accompagner la cohérence du parcours éducatif de l'enfant

Assurer une cohérence du parcours éducatif, c'est permettre aux enfants et aux jeunes de s'épanouir dans un cadre bénéficiant de repères stables et partagés par tous.

Le diagnostic du PEDT du Ternois a mis en avant une dynamique partenariale déjà bien engagée, favorisant cette cohérence éducative.

Les actions du PEDT à venir auront pour vocation de renforcer cette dynamique et de favoriser un suivi efficace des enfants et des jeunes sur le territoire.

Favoriser le travail inter-partenarial  
Orienter le travail des partenaires vers une cohérence éducative de territoire

Favoriser le suivi éducatif des enfants et adolescents du territoire

Permettre l'inclusion de tous les jeunes et enfants du territoire

# PROJET EDUCATIF DU TERRITOIRE

## AXE 2 : Favoriser la réussite éducative de tous les enfants et adolescents

La réussite éducative dépasse la seule réussite scolaire. Elle intègre le développement global de l'enfant ou du jeune, sa relation à lui-même et aux autres.

Les partenaires du PEDT voient la réussite éducative comme une responsabilité partagée nécessitant du lien entre les acteurs éducatifs, les parents et les enfants/jeunes.

Permettre à tous les jeunes du territoire d'accéder à l'information  
Améliorer la santé et le bien-être de tous les enfants et adolescents

- Promouvoir l'engagement et l'éducation à l'écologie

Encourager la participation citoyenne des enfants et des jeunes sur le territoire

Accompagner les parents d'enfants et d'adolescents dans leur rôle de parents

Permettre aux jeunes et aux enfants de pratiquer une activité physique et sportive

- Thématiques transversales importantes :

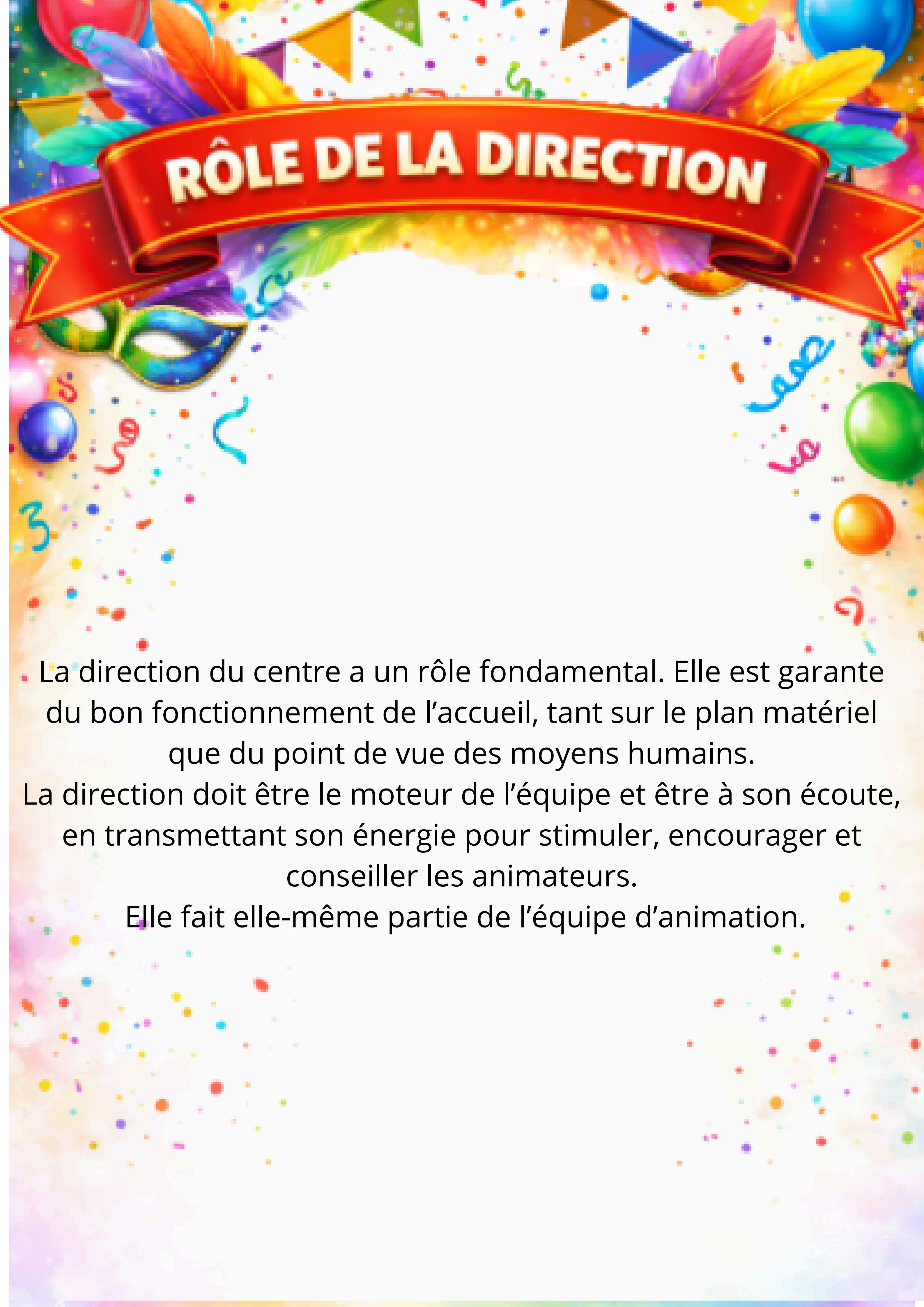
L'environnement, la citoyenneté, l'ouverture culturelle, donner la parole aux jeunes, l'accompagnement à la parentalité.

# LIEU DE L'ACCUEIL



Salle des fêtes de Troisvaux

84 Rue Principale, 62130 Troisvaux



# RÔLE DE LA DIRECTION

- La direction du centre a un rôle fondamental. Elle est garantie du bon fonctionnement de l'accueil, tant sur le plan matériel que du point de vue des moyens humains.  
La direction doit être le moteur de l'équipe et être à son écoute, en transmettant son énergie pour stimuler, encourager et conseiller les animateurs.  
Elle fait elle-même partie de l'équipe d'animation.

# RÔLE DE LA DIRECTION

## Rôle pédagogique

- Mettre en application le projet éducatif
- Préparer le projet pédagogique avec les animateurs
- Réaliser les bilans hebdomadaires et le bilan final selon les règles instaurées dans la vie du centre
- Veiller au respect des règles de sécurité
- Régler les problèmes matériels
- Aider les animateurs à la mise en place des activités
  - Rencontrer les parents
  - Former et évaluer son équipe
  - Coordonner l'équipe
- Assurer la gestion de l'accueil

## Rôle administratif

- Gérer le budget
- Gérer le matériel pédagogique
- Être chargé des relations avec les prestataires de services et les partenaires
- Gérer les absences des animateurs

# ANIMATEUR

**L'animateur est celui qui fait passer de bons moments et de bonnes vacances aux enfants confiés à sa responsabilité.**

Les enfants présents n'ont pas forcément choisi d'être en accueil de loisirs ; c'est à l'animateur de faire de ce temps un réel plaisir.

**Pour cela, il doit :**

- Respecter les consignes de sécurité
- Être présent physiquement et mentalement
  - Être enthousiaste
  - Être tolérant
- Faire preuve de bon sens
- Avoir du respect pour les enfants et les adultes avec lesquels il travaille
  - Respecter le matériel et son environnement
- Être attentif à la propreté et à l'hygiène des enfants (se laver les mains régulièrement, changer les enfants si nécessaire...)
- Remplir le registre de l'infirmerie dès qu'un enfant est soigné, même pour une égratignure
- Les animateurs peuvent consulter à tout moment les fiches sanitaires des enfants.
- Aucun médicament n'est délivré aux enfants par les animateurs, même avec une ordonnance. Seule la direction en est responsable.
- Pour chaque sortie, au moins une trousse à pharmacie doit être emportée, ainsi que les gilets jaunes et les fiches sanitaires.
- Informer les parents de la journée passée (activités, comportement...).

# ANIMATEUR

- Élaborer le projet pédagogique en concertation avec l'équipe, en y apportant ses idées et ses expériences
  - Installer et respecter les règles de vie
- Réaliser les activités proposées aux enfants, de la préparation à l'animation
- Aider à la formation des autres animateurs en proposant de nouvelles activités
- Tenir compte des informations concernant les activités des autres groupes
- Communiquer à l'équipe toutes les modifications du programme prévu, après accord de la direction
  - Aider à l'évaluation du groupe
- L'animateur est un référent pour la sécurité physique, mentale et affective des enfants :
  - Par son comportement
  - Par le respect des autres, enfants comme adultes

## C'est un animateur qui :

- Participe aux activités qu'il propose : prépare, anime et range
- S'adapte à la fatigabilité des enfants, au matériel et au temps
  - Est conscient de ses limites
- Est un élément moteur en cas de perte d'énergie des enfants



## ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Antoine Rallin

Stagiaire BAFD

Sara Mesureur

BAFA

Louna Frodot

BAFA

Célia Hennuyer

STAGIAIRE

# PERSO TECHNIQUE

## Agent d'entretien

Le nettoyage est géré par la société AGENOR, qui intervient deux fois par semaine pour le nettoyage des sols.

En dehors de ces temps, ce sont les animateurs qui effectuent le dépoussiérage, le nettoyage et la désinfection des locaux.

## Personnel de cantine

Le personnel de cantine effectue son service chaque jour de 10h30 à 14h30 (sauf les jours de sortie).

### Ses missions :

Gérer le matériel de restauration

Mettre en place le coin repas

Vérifier le nombre de repas livrés ainsi que la qualité des produits et des barquettes

Faire remonter les informations à la directrice

Vérifier les températures de cuisson et de conservation

Réchauffer et apporter les plats à table

Gérer la distribution des barquettes et le remplissage des pichets d'eau

Aider au débarrassage des tables avec l'aide des enfants et des animateurs

Nettoyer la vaisselle, le sol, les plans de travail, l'évier et le four

Nettoyer le coin repas

Assurer la sortie des poubelles utilisées durant le service

# ASSISTANT SANITAIRE

**Au sein de l'équipe, le rôle d'assistant sanitaire est endossé par le directeur.**

Les animateurs peuvent également appliquer les premiers secours lors de blessures légères.

La santé physique et morale de l'ensemble du centre (participants et personnel encadrant) découle de la qualité de l'ACM.

L'assistant sanitaire doit être en capacité de remplir ses fonctions, notamment :

Savoir	Savoir-être	Savoir-faire
Savoir lire une ordonnance	Être à l'écoute des enfants et de l'équipe d'animation	Connaître les premiers gestes de secours
Connaître les réglementations	Être communicatif avec son équipe (allergies, traitements...)	Gérer les traitements quotidiens
Savoir réagir face aux différentes blessures	Être empathique	Avoir un rôle d'information et de prévention
Tenir un registre d'infirmérie à jour	Être pédagogue	Connaître les numéros d'urgence
Vérifier les PAI et les fiches sanitaires	Garder son sang-froid	Gérer l'administratif
Connaître la localisation et l'itinéraire des infrastructures médicales		
Savoir rassurer		

# ASSISTANT SANITAIRE

## Côté soins

Les produits pharmaceutiques sont entreposés dans une salle à l'écart des enfants et interdite d'accès, ou rangés dans une trousse à pharmacie.

Tous les soins apportés, même minimes, sont répertoriés sur un cahier spécifique dit « bobo ».

En ce qui concerne d'éventuels traitements, ceux-ci doivent apparaître sur les fiches sanitaires avec toutes les consignes précises.

Aucun médicament ou traitement ne sera donné à l'enfant sans une ordonnance médicale datant de moins de trois mois.

En ce qui concerne les sorties, l'animateur du groupe a la charge de prendre la trousse à pharmacie.

Concernant les grandes sorties, l'animateur sera dans l'obligation d'avoir avec lui les informations importantes liées aux enfants, ainsi que tous les renseignements nécessaires en cas de problème.



## SURVEILLANT BAIGNADE

**Lors des activités aquatiques, un surveillant de baignade qualifié est désigné conformément à la réglementation en vigueur.**

Il assure la sécurité des enfants avant, pendant et après la baignade, veille au respect des consignes et adapte la surveillance aux capacités et à l'âge des enfants.

### **Le surveillant de baignade est chargé de :**

Vérifier les conditions de sécurité du lieu de baignade

Contrôler les effectifs, le matériel et l'espace de baignade

S'assurer du respect des règles par les enfants et les animateurs

Adapter l'organisation en fonction du niveau d'aisance aquatique des enfants

L'équipe d'animation accompagne les enfants dans les vestiaires, lors des déplacements et en dehors du bassin, sous la coordination du surveillant de baignade et de la direction.

En cas d'incident, le surveillant de baignade intervient immédiatement et alerte les secours si nécessaire, en lien avec le directeur de l'accueil.

La sécurité des enfants reste la priorité absolue tout au long de l'activité.

# CPS

## Activité CPS du matin

Chaque matin, les animateurs proposeront un court temps d'animation d'environ 10 minutes, avec ou sans support visuel, dédié au développement des compétences psychosociales (CPS).

### Objectifs

Instaurer un moment d'écoute et de parole afin de permettre à chaque enfant de :

- Exprimer son ressenti du moment

- Mettre des mots sur ses émotions ou ses besoins

Démarrer la journée de manière progressive et sereine

### Intérêt de ce rituel

Ce temps d'échange matinal permet de :

- Repérer l'état émotionnel des enfants dès leur arrivée

Ajuster l'accompagnement éducatif et les activités proposées en fonction des besoins identifiés

- Anticiper et limiter les situations de tension ou de conflit

Consolider la relation de confiance entre l'enfant et les adultes référents

### Exemples d'activités proposées

Sélectionner une carte émotion ou une couleur représentant son humeur

- Compléter une phrase simple, telle que :

- « Aujourd'hui, j'aimerais... » ou « Ce matin, je me sens... »

- Représenter son humeur à travers un dessin

Réaliser un court jeu corporel pour s'éveiller en douceur et observer les interactions au sein du groupe

# RÉUNION

**Les réunions d'équipe se dérouleront après le départ des enfants, en fin de journée, afin de garantir un temps d'échange calme et pleinement dédié aux professionnels.**

Ces temps de réunion ont pour objectif de favoriser la communication, la cohésion d'équipe et l'amélioration continue des pratiques éducatives.

## **Entretiens individuels**

Des entretiens individuels seront mis en place avec chaque membre de l'équipe.

### **Ils permettront de :**

Faire connaissance et instaurer un climat de confiance

Identifier les attentes de chacun

Fixer des objectifs individuels et collectifs

Échanger sur les besoins, les points forts et les axes d'amélioration

Ces entretiens visent à accompagner chaque animateur dans son rôle et à valoriser son engagement au sein de l'équipe.

## **Évaluation individuelle**

En fin de session, une évaluation individuelle sera proposée à chaque animateur.

### **Elle aura pour but de :**

Faire le bilan du travail réalisé

Évaluer l'atteinte des objectifs fixés

Mettre en valeur les compétences développées

Identifier les points à améliorer pour les futures sessions

Cette évaluation se veut bienveillante, constructive et formatrice, dans une logique de progression et de reconnaissance du travail fourni.

# **PERMISSION ANIMATEUR**

**Chaque animateur, au sein de l'accueil de loisirs, bénéficie de droits lui permettant d'exercer ses missions dans de bonnes conditions, dans le respect du cadre réglementaire et du projet pédagogique.**

## **L'animateur a le droit de :**

Encadrer un groupe d'enfants qui lui est confié et d'assurer sa sécurité physique, morale et affective

Mettre en œuvre des activités en lien avec le projet pédagogique, en prenant des initiatives adaptées aux besoins et aux capacités des enfants

Prendre des initiatives éducatives, dans le respect du cadre fixé par la direction et des règles de fonctionnement de la structure

Régler les conflits entre enfants, en favorisant le dialogue, la médiation et le respect mutuel

Informer la direction de toute situation préoccupante concernant un enfant ou le groupe

Accéder aux fiches sanitaires des enfants lorsque cela est nécessaire pour garantir leur sécurité et leur bien-être

Bénéficier de temps de pause, dont une pause réglementaire de 30 minutes, dans le respect de l'organisation du service

Prendre des pauses tabac, uniquement sur les temps et dans les espaces autorisés, en veillant à ne jamais laisser les enfants sans surveillance

**Ces droits s'exercent dans un cadre collectif et professionnel, basé sur la confiance, la responsabilité et la coopération entre les membres de l'équipe éducative.**

# **INTERDICTION ANIMATEUR**

**Afin de garantir la sécurité, le bien-être et le respect des enfants, certaines pratiques sont strictement interdites au sein de l'accueil de loisirs.**

**Il est formellement interdit aux animateurs de :**

- Être seul avec un enfant dans un lieu clos, sans autorisation préalable de la direction

- User de violence, qu'elle soit physique, verbale ou psychologique, envers un enfant ou un adulte

- Sanctionner un enfant de manière humiliante, dévalorisante ou disproportionnée

Sortir du périmètre d'activité défini sans en informer et sans l'accord de la direction

Administrar un médicament à un enfant sans ordonnance médicale valide et sans l'accord de la direction

Diffuser, publier ou partager des photos ou vidéos des enfants, sur quelque support que ce soit (réseaux sociaux, messagerie, etc.)

Consommer de l'alcool ou se présenter sous l'emprise de substances interdites pendant le temps de travail

Utiliser le téléphone portable pendant le temps d'animation, sauf dans les cas autorisés



## INTERDICTION ANIMATEUR

### Utilisation du téléphone

L'utilisation du téléphone est tolérée uniquement :

- Pour la diffusion de musique dans le cadre des activités
  - Pour rester joignable en cas de nécessité professionnelle
- Toute autre utilisation personnelle est proscrite durant le temps d'encadrement des enfants.

### Temps de repas

Les animateurs ont l'obligation de prendre les repas avec les enfants, à chaque repas.

Ce temps fait partie intégrante de l'animation et participe à :

L'accompagnement éducatif

- L'apprentissage des règles de vie collective
- La sécurité et le bien-être des enfants



# **PERMISSION ENFANT**

**3. Au sein de l'accueil de loisirs, chaque enfant est reconnu comme une personne à part entière.**

Il dispose de droits lui permettant de s'épanouir, de s'exprimer et de grandir dans un cadre sécurisant et bienveillant.

**Chaque enfant a le droit de :**

Jouer librement et participer aux jeux et activités proposés  
Donner son avis et être écouté par les adultes  
Exprimer ses émotions, ses besoins et ses ressentis, sans jugement

Signaler un problème ou une situation qui le met mal à l'aise à un adulte de confiance

Avoir le droit à l'erreur, apprendre à son rythme et progresser sans être sanctionné de manière injuste

**Ces permissions s'exercent dans le respect des règles de vie collective, des autres enfants et des adultes encadrants, afin de garantir un climat sécurisant et respectueux pour tous.**

# INTERDICTION ENFANT

**Afin d'assurer la sécurité, le respect et le bien-être de tous, certaines attitudes et comportements ne sont pas autorisés au sein de l'accueil de loisirs.**

Il est interdit aux enfants de :

- Se frapper ou exercer toute forme de violence physique
- Insulter, menacer ou utiliser des paroles blessantes envers les autres

Se moquer ou se comporter de manière irrespectueuse envers un autre enfant ou un adulte

Quitter le groupe ou le lieu d'activité sans l'autorisation d'un adulte

Endommager le matériel, les locaux ou les jeux mis à disposition

Ces règles ont pour objectif de garantir un cadre sécurisant et bienveillant.

**En cas de non-respect, l'adulte accompagnera l'enfant afin de comprendre la situation, rappeler les règles et favoriser un comportement adapté.**

# ACCUEIL

**L'accueil des enfants est organisé sur plusieurs créneaux, afin de s'adapter aux besoins des familles.**

## **Accueil à la journée**

Les enfants peuvent être accueillis à la journée, avec ou sans restauration.

Accueil du matin : de 8h00 à 9h00

Accueil à la demi-journée sans restauration

## **Inscription matin :**

Accueil du matin de 8h00 à 9h00

## **Inscription après-midi :**

Accueil de l'après-midi de 13h30 à 14h00

Accueil de mi-journée (sans restauration)

Un accueil spécifique est proposé de 12h00 à 12h30 pour :

Les enfants ne mangeant pas à la cantine

Les enfants souhaitant repartir après la matinée

## **Départ du soir**

Le départ des enfants s'effectue de 17h30 à 18h30.

Ces horaires doivent être respectés afin d'assurer le bon fonctionnement de l'accueil et la sécurité des enfants.

# REPAS

**Les repas sont fournis par Dupont et sont commandés à l'avance par la direction ou par le service jeunesse.**

Lors de la commande, une attention particulière est portée aux régimes alimentaires spécifiques, notamment :

Les repas végétariens

Les repas sans porc

En cas d'allergie alimentaire, un échange est systématiquement réalisé avec la famille afin d'adapter le repas aux besoins de l'enfant, dans le respect des protocoles en vigueur.

## Organisation du temps de repas

Le personnel de cantine est chargé de réchauffer les plats

La mise en place des tables est effectuée avec l'aide des enfants volontaires et du personnel de cantine

## Les animateurs assurent le service du repas

Les animateurs prennent leurs repas avec les enfants, ce temps faisant pleinement partie de l'animation et de l'accompagnement éducatif

Le temps de repas est un moment important de la vie collective, favorisant l'apprentissage de l'autonomie, le respect des règles de vie et la convivialité.

# GOUTER

**Le goûter est proposé par l'équipe d'animation, dans le respect de l'équilibre alimentaire des enfants.**

Il est fourni par le service jeunesse, afin de garantir le principe d'égalité entre tous les enfants.

## Règles concernant le goûter

Le goûter ne doit pas être apporté par les enfants

Tout goûter amené de l'extérieur sera refusé

### Exception :

En cas d'allergie alimentaire, signalée au préalable au directeur, une adaptation pourra être mise en place. Dans ce cadre précis, un goûter apporté par la famille pourra être accepté.

## Goûter dans le cadre d'une activité

Un goûter fait maison peut être réalisé dans le cadre d'une activité encadrée par les animateurs, avec la participation des enfants.

Cette activité respecte les règles d'hygiène, de sécurité alimentaire et les éventuelles contraintes liées aux allergies.

Le temps du goûter est un moment convivial favorisant le partage, l'échange et l'éducation au goût.

# JOURNÉE TYPE

Horaires	Temps
8h-9h	Temps D'accueil
9h-10h	Temps libre
10h-12h	Activité
12h-13h	Repas
13h-13h30	Temps calmes
13h30-14h	Accueil
14h-16h	Activité
16h-16h30	Temps libre
16h30-17h	Temps libre
17h30-18h30	Accueil



# COMMUNICATION

La communication avec les familles est un élément essentiel du bon fonctionnement de l'accueil de loisirs.

Pour toute question, information ou demande, les familles sont invitées à :

S'adresser au directeur, présent à l'accueil aux horaires d'arrivée et de départ des enfants

Des affichages informatifs seront également mis en place à l'accueil afin de permettre aux familles d'accéder facilement aux informations importantes (organisation, horaires, activités, informations diverses).

Ces supports visent à garantir une communication claire, accessible et régulière entre l'équipe éducative et les familles.



# COMMUNICATION

**Une communication efficace au sein de l'équipe d'animation est indispensable afin d'assurer la cohésion du groupe, le bon déroulement des journées et la qualité de l'accueil.**

- Un groupe WhatsApp sera créé pour :
  - Favoriser la cohésion d'équipe
  - Transmettre rapidement les informations importantes
  - Faciliter la coordination entre les animateurs
  - Permettre de poser des questions qui n'auraient pas été abordées en réunion

Ce groupe est un outil professionnel, destiné exclusivement à la communication liée au fonctionnement de l'accueil.

Temps d'échanges quotidiens

**Chaque soir, après le départ des enfants, une réunion d'équipe sera organisée afin de :**

- Faire le point sur les activités réalisées
  - Partager les retours d'expérience de la journée
  - Échanger sur les difficultés rencontrées et les réussites
  - Ajuster l'organisation ou les animations si nécessaire
    - Autres moyens de communication
- D'autres moyens de communication pourront être mis en place par les animateurs ou la direction, en fonction des besoins de l'équipe et de l'organisation de la structure.
- Ces temps et outils d'échange contribuent à instaurer un climat de confiance, de dialogue et de travail collaboratif au sein de l'équipe éducative.



## THÈME

Le thème de l'accueil de loisirs est « **Carnaval des couleurs** ».

Ce thème festif et dynamique permettra de proposer aux enfants des activités variées autour de :

La créativité

L'expression artistique

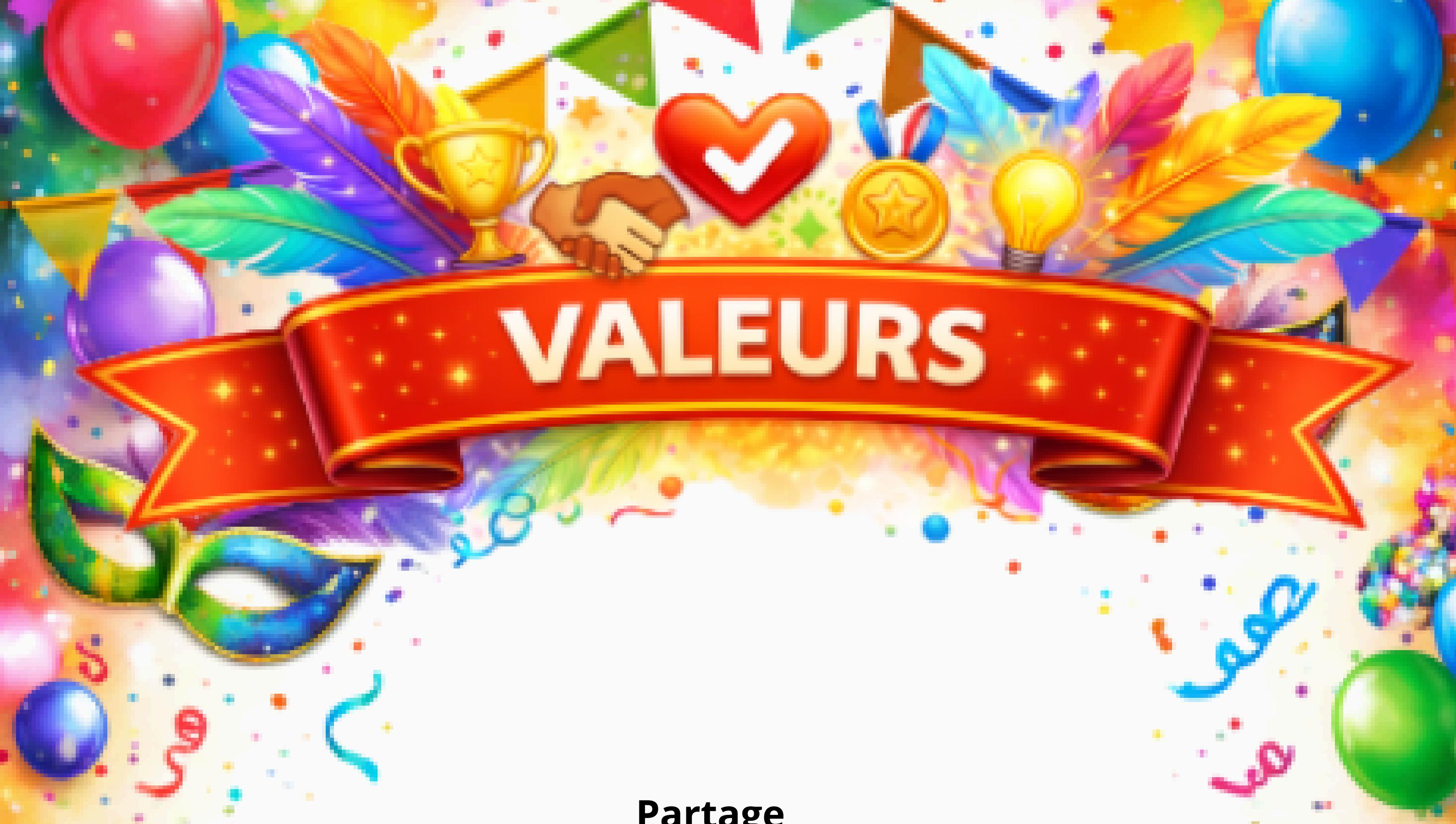
La découverte des émotions

Le vivre ensemble

À travers ce thème, les enfants seront invités à explorer les couleurs sous différentes formes : arts plastiques, musique, danse, déguisements, jeux coopératifs et animations festives.

Le Carnaval des couleurs favorise l'imaginaire, l'ouverture aux autres et la valorisation des différences, chaque couleur représentant une émotion, une personnalité ou une manière de s'exprimer.

Ce fil conducteur accompagnera l'ensemble des activités proposées tout au long de l'accueil, en s'adaptant à l'âge, aux envies et aux capacités des enfants.



# VALEURS

## Partage

Je favorise des activités collectives où les enfants peuvent s'entraider, je mettrai en place également des temps d'échange afin que les enfants puissent exprimer leur ressenti.

## Autonomie

Je encourage les enfants à faire par eux-mêmes, à prendre des initiatives et à gagner en confiance.

Je mettrai en place des temps et des activités adaptés à leur âge pour leur permettre de faire des choix, de participer à l'organisation de la vie quotidienne et de développer leur sens des responsabilités.

## Créativité

Je favorise des activités permettant aux enfants de laisser libre cours à leur imagination.

Je mettrai en place des animations variées (artistiques, manuelles, d'expression) afin que chaque enfant puisse créer, inventer et s'exprimer à sa manière, sans jugement et dans un cadre bienveillant.



# OBJECTIFS

## **Favoriser l'épanouissement de chaque enfant**

Permettre à chaque enfant de s'exprimer librement, de prendre confiance en lui et de trouver sa place au sein du groupe.

## **Développer l'autonomie des enfants**

Encourager les enfants à faire seuls, à prendre des initiatives et à participer à la vie quotidienne du centre.

## **Favoriser le vivre ensemble et le respect des autres**

Apprendre à partager, coopérer, écouter et respecter les règles de vie collective.

## **Stimuler la créativité et l'imagination**

Proposer des activités variées permettant aux enfants de créer, inventer et exprimer leurs émotions à travers les couleurs, les arts et le jeu.

## **Garantir le bien-être et la sécurité des enfants**

Offrir un cadre sécurisant, bienveillant et rassurant, où chaque enfant se sent écouté et respecté.



# ÉVALUATION

**La direction est présente quotidiennement sur le terrain afin de former, accompagner et soutenir l'équipe d'animation.**

Cette présence permet un suivi régulier du travail réalisé, un accompagnement individualisé et un soutien constant auprès de chaque animateur.

**Un entretien initial** est réalisé avec chaque animateur en début de session afin de faire connaissance, de définir les attentes et de fixer des objectifs.

**En milieu de session**, un nouvel entretien individuel est organisé pour faire le point sur le déroulement de la session, échanger sur les réussites, les difficultés éventuelles et ajuster les pratiques si nécessaire.

**En fin de session**, chaque animateur bénéficie d'une évaluation formelle, ayant pour objectif d'accompagner la progression professionnelle. Cette évaluation est uniquement formative et ne constitue en aucun cas une sanction.

À l'issue de la session, le directeur transmettra un bilan global à l'organisateur.

Les retours des parents et des enfants jouent également un rôle important dans cette démarche d'évaluation, grâce à leurs remarques, impressions et ressentis, permettant d'améliorer continuellement la qualité de l'accueil.



## ÉCO RESPONSABILITÉ

L'accueil de loisirs s'engage à sensibiliser les enfants à l'éco-citoyenneté et au respect de l'environnement, à travers des gestes simples du quotidien.

**Les enfants sont accompagnés pour :**

Apprendre à trier les déchets, en comprenant l'utilité du recyclage

Réutiliser certains déchets, notamment les restes de repas qui peuvent être donnés aux poules lorsque cela est possible

Réemployer des objets du quotidien, comme les cartons, rouleaux ou emballages, afin de réaliser des activités créatives et manuelles

Ces actions permettent aux enfants de prendre conscience de l'impact de leurs gestes sur l'environnement, tout en

- développant des valeurs de respect, de responsabilité et de solidarité.

L'objectif est de rendre chaque enfant acteur de la protection de la planète, à son échelle et de manière ludique.



L'accueil de loisirs est ouvert aux enfants en situation de handicap, dans une démarche d'inclusion et de respect de chacun.

Avant l'accueil, une rencontre avec la famille peut être organisée afin de présenter le fonctionnement de la structure, d'échanger sur les besoins spécifiques de l'enfant et d'adapter l'accueil dans les meilleures conditions possibles.

L'équipe d'animation mettra en place des activités adaptées, en tenant compte des capacités, du rythme et des besoins de chaque enfant, afin qu'il puisse participer pleinement à la vie du centre et se sentir inclus au sein du groupe.

Cette démarche vise à offrir à chaque enfant un accueil bienveillant, sécurisant et respectueux, favorisant l'épanouissement et le vivre ensemble.